



Le Maire

Le 11 juillet 2012

Madame Cécile DUFLOT

Ministre de l'Égalité des territoires
et du logement

Hôtel de Castries
72, rue de Varennes
75007 PARIS

Madame la Ministre,

Président de l'association Paris-Porte-Nord-Est, je souhaite attirer votre attention sur l'enjeu que représente le projet de Grand Paris, initié par la loi du 3 juin 2010, pour l'Est parisien. Composée des villes de Livry-Gargan, Montfermeil, Clichy-sous-Bois, Sevran et Aulnay-sous-Bois, notre association a pour vocation de promouvoir et d'accompagner l'arrivée prioritaire du Grand Paris Express (GPE), et son corolaire, le Contrat de développement Territorial (CDT), fruit d'un travail de collaboration constante avec l'Etat et les autres collectivités territoriales.

Le cœur de notre CDT Est-Seine-Saint-Denis réside dans cette identité visuelle et géographique que représente l'arc paysager. Nos villes sont agrémentées de parcs, de forêts et de jardins, qui ont vocation à accueillir les habitants, au-delà de notre territoire, de toute l'agglomération francilienne. Le développement de filières nouvelles autour des loisirs (festival des jardins, canal de l'Ourcq, Pôle sport et santé du Belvédère, projet Arc Natura), de la culture (Tour Médicis, Centre de création vocale et scénique) et des activités de l'environnement (la chaîne des parcs) doivent se développer en valorisant les sites remarquables et en les inscrivant en profondeur dans la vie urbaine. Cela participe à la fois de la qualité de vie des habitants de nos villes et d'une nouvelle idée de l'économie fondée sur l'écologie avec la promotion des activités d'éco-développement.

HÔTEL DE VILLE

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 56 - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX - TEL. : 01 48 79 63 63 - FAX : 01 48 79 63 09 - Web : www.aulnay-sous-bois.com

Le projet du Grand Paris, et notamment de la création de la ligne rouge du Grand Paris Express, offre l'opportunité historique d'inscrire le territoire de l'Est parisien dans la dynamique métropolitaine.

Le CDT Est-Seine-Saint-Denis, est un territoire de jonction entre l'habitat dense urbain de la première couronne parisienne et la ruralité de la seconde couronne. Ce CDT travaille à la transformation diffuse et durable d'un territoire existant et il se veut être un laboratoire de la transformation de la ville sur elle-même. Il fait donc le lien entre territoires ruraux délaissés et le cœur d'agglomération. Ainsi, par le rattrapage et le rééquilibrage produit par le Grand Paris Express, notre CDT deviendrait la vitrine de l'égalité des territoires.

En outre, il recouvre l'enjeu décisif de la rénovation urbaine, en incluant les deux plus grands PRU de France avec les villes d'Aulnay-sous-Bois, de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, auxquels s'ajoute celui de Sevrans. D'autant que trois gares sur quatre seront au cœur de ces grands quartiers.

Le projet du Grand Paris Express est la condition essentielle de la transformation engagée de notre territoire et conditionne, par le désenclavement qu'il offre, notre part d'effort régional en termes de construction de logements.

Bien évidemment, dans un souci de cohérence de l'ensemble des projets, le CDT Est-Seine-Saint-Denis est partie prenante de la dynamique du Grand Roissy, pôle majeur du développement de la région capitale.

Le Grand Paris est une chance pour les villes du CDT de répondre aux questions essentielles de l'amélioration de l'offre de transport en commun, de l'attractivité économique du territoire et de l'accueil des nouvelles entreprises, de la création d'emplois, du développement de l'offre de formation, de la sauvegarde et de la mutation écologique des tissus pavillonnaires, de promotion de nouveaux usages de la ville et de son environnement.

La priorité accordée par le Grand Paris à notre territoire n'est donc pas qu'un enjeu d'urbanisme. Elle seule rendra possible, par la dynamisation du secteur économique l'atténuation des impacts sociaux et territoriaux liés aux perspectives de fermeture de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois. Pour mémoire, le préjudice social s'élève à plus de 10 000 emplois supprimés, affectant des salariés et sous-traitants, dont beaucoup résident sur nos communes, elles-mêmes déjà durement éprouvées par les effets de la désindustrialisation et les enjeux d'accès à l'emploi durable.

Vous comprendrez dans ces conditions l'importance du respect du calendrier qui nous a été annoncé concernant la mise en œuvre de la ligne rouge. En cas de confirmation de la fermeture du site, il y a un double enjeu qui consiste d'une part à recréer des emplois et d'autre part à relancer une réflexion sur le développement économique et urbain de l'ensemble du territoire nord du CDT. Si une action de court terme sera indispensable, elle doit se projeter dans une vision d'avenir du site, élargi aux activités connexes, dans une perspective de développement économique et urbain durable, qui réconcilie la filière industrielle et la ville.

Aussi, au vu de l'ensemble de ces aspects, avec une actualité économique qui connaît une évolution rapide, je sollicite avec mes homologues maires des cinq villes du CDT Est Seine-Saint-Denis un entretien à votre convenance pour vous exposer de vive-voix l'extrême urgence d'une réalisation rapide et prioritaire du Grand Paris Express dans l'Est parisien.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame La Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Gérard SEGURA

Président de l'association Paris Porte Nord Est
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller général